



Vucherens, le 23 août 2021

Au Conseil communal
1509 Vucherens

Préavis municipal n° 09/2021

Compléments au budget 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 81 du Règlement du Conseil communal et les articles 10 et 11 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

1. Budget 2021

Demande de crédits complémentaires

CHARGES	Budget 2021	Crédit compl.
1. ADMINISTRATION GENERALE		
2. FINANCES		
201.3184 Frais de contentieux, poursuites <i>Montant sous-évalué lors du budget.</i>	CHF 1'500.-	CHF 1'000.-
3. DOMAINES ET BATIMENTS		
351.3141 Entretien des bâtiments <i>Suite à divers incidents non prévisibles (panne, dégât, etc.), le boiler de la salle communale a dû être remplacé, la porte du restaurant menant à la terrasse sera remplacée et la sono de la salle communale également remplacée.</i>	CHF 15'000.-	CHF 4'000.-

352.3141	Entretien des bâtiments <i>Au budget seule la réfection de 2 façades du local du feu a été prévue. Au vu de l'état des 2 autres façades, il a finalement été décidé de faire la réfection de la totalité des façades.</i>	CHF 5'000.-	CHF 7'500.-
----------	--	-------------	-------------

4. TRAVAUX

420.3185	Honoraires <i>Suite aux mensurations effectuées par le Canton, des modifications de limite du domaine public avec des propriétaires privés ont été réalisées. Au budget le montant des honoraires a été sous-estimé.</i>	CHF 10'000.-	CHF 7'000.-
----------	---	--------------	-------------

460.3144.1	Entretien et réparation eaux claires (EC) <i>Suite au curage de différentes conduites EC du village et aux orages de ces derniers mois, des réparations urgentes, non prévues au budget, ont été réalisées ou vont être réalisées prochainement.</i>	CHF 8'000.-	CHF 30'000.-
------------	---	-------------	--------------

460.3185	Honoraires et frais d'expertises <i>Honoraires pour une étude afin de résoudre des problèmes d'évacuation EC lors de forts orages. Ces frais seront subventionnés à raison de 50% par l'ECA.</i>	CHF 0.-	CHF 10'000.-
----------	---	---------	--------------

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

6. POLICE

7. SECURITE SOCIALE

8. SERVICES INDUSTRIELS

810.3185	Prestations de service /laboratoire cantonal <i>Frais d'analyse plus élevés que prévu.</i>	CHF 3'000.-	CHF 5'000.-
----------	---	-------------	-------------

TOTAL DES CHARGES

CHF 64'500.-

REVENUS

1. ADMINISTRATION GENERALE

2. FINANCES

201.4390	Autres recettes <i>Montant reçu en plus du montant initial des factures mises aux poursuites. (couvre en partie les frais de poursuites avancés par la Commune).</i>	CHF 0.-	CHF 2'000.-
220.4521	Fonds de péréquation - Rbt année précédente <i>Pour rappel, lors du bouclage des comptes 2020, une provision a été faite sur la base d'un fichier mis à disposition avec des chiffres provisoires fournis par le Canton. Or, dans le décompte final, ces chiffres provisoires sont légèrement différents ce qui fait que nous avons un décompte en notre faveur.</i>	CHF 0.-	CHF 25'000.-

3. DOMAINES ET BATIMENTS

320.4359	Prestations diverses <i>Ristourne 2020 de la Coopérative Bois Energie Broye Jorat non prévue au budget.</i>	CHF 0.-	CHF 7'000.-
320.4518	Frais garde forestier – Rbt année précédente <i>Montant non prévisible lors du budget.</i>	CHF 0.-	CHF 2'100.-

4. TRAVAUX

430.4356	Facturation de services à des tiers <i>Facturation du déneigement pour les hivers 2019/2020 et 2020/2021.</i>	CHF 2'500.-	CHF 1'000.-
430.4659	Participations de tiers <i>Travaux effectués sur les routes et refacturés aux propriétaires.</i>	CHF 1'000.-	CHF 1'000.-
460.4517	Subventions <i>Honoraires pour une étude afin de résoudre des problèmes d'évacuation EC lors de forts orages. Ces frais seront subventionnés à raison de 50% par l'ECA.</i>	CHF 0.-	CHF 5'000.-

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

6. POLICE

7. SECURITE SOCIALE

720.4512	Cohésion sociale – Rbt année précédente <i>Pour rappel, lors du bouclage des comptes 2020, une provision a été faite sur la base d'un fichier mis à disposition avec des chiffres provisoires fournis par le Canton. Or, dans le décompte final, ces chiffres provisoires sont légèrement différents ce qui fait que nous avons un décompte en notre faveur.</i>	CHF 0.-	CHF 50'800.-
----------	---	---------	--------------

8. SERVICES INDUSTRIELS

TOTAL DES REVENUS

CHF 93'900.-

2. Récapitulatif

La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévu au budget 2021 **CHF 54'651.-**

	Modification des charges	Modification des revenus	
2. Finances	CHF 1'000.-	CHF 27'000.-	
3. Domaines et bâtiments	CHF 11'500.-	CHF 9'100.-	
4. Travaux	CHF 47'000.-	CHF 7'000.-	
7. Sécurité sociale		CHF 50'800.-	
8. Services industriels	CHF 5'000.-		

Charges supplémentaires	CHF 64'500.-		CHF 64'500.-
Revenus supplémentaires	CHF 93'900.-		- CHF 93'900.-

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires			CHF 25'251.-
	=====		

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Vucherens,

- vu le préavis municipal n° 09/2021,
- ouï le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour de la présente séance,

décide

- d'accorder à la Municipalité les compléments au budget 2021 représentant au total une augmentation des charges de CHF 64'500.- et une augmentation des revenus de CHF 93'900.-

Adopté en séance de Municipalité le 23 août 2021

Au nom de la Municipalité

Etienne Cherpillod

Syndic



Noémie Steiger

Secrétaire

Municipaux responsables : Madame Valérie Hirt et Monsieur Etienne Cherpillod